

Option facultative

THÉÂTRE

L'option théâtre s'adresse aux futurs élèves de 2de, de 1^{ère} ou de terminale, générales ou technologiques.

Ils auront chaque semaine 2h de pratique + 1h de théorie.

Le nombre d'élèves dans l'option est limité à 20, ce qui fait que, selon les années, il est possible qu'on leur demande une lettre de motivation pour s'assurer de leur engagement.

L'école du comédien

Les élèves sont encadrés par un professeur ayant la certification théâtre et par un comédien professionnel.

Ils apprennent à placer leur voix, leur regard, à travailler leurs déplacements et leur posture, pour mener à bien un projet collectif : ils montent ensemble une pièce afin de la présenter au deuxième semestre.

L'école du spectateur

Il s'agit de s'ouvrir au monde du spectacle vivant.

Les élèves se rendent donc 6 fois dans l'année à un spectacle, parfois en soirée, parfois en journée, parfois à Saint-Flour, parfois à Clermont ; les déplacements sont organisés par l'établissement ; le financement est assuré pour la majeure partie par le lycée et par le volet *sorties culturelles* du pass région ; pour la partie restante, une participation de 20 euros est demandée à chaque élève en début d'année *.



Ces sorties sont obligatoires ; elles sont l'occasion de voir différents types de spectacles vivants et d'affiner ses capacités d'analyse. Ainsi les élèves ont à rédiger une critique des différents spectacles.

L'heure de théorie les accompagne dans cette démarche et leur permet d'approfondir leur culture théâtrale.

Le lycée travaille en partenariat avec le conservatoire de Saint-Flour et le théâtre du Rex, ce qui permet aux élèves de l'option de bénéficier des spectacles de théâtre gratuits à saint-Flour et d'avoir accès à la salle du Rex pour leur spectacle.

* Il est possible de payer en plusieurs fois ou de faire appel au fonds social lycéen.